

NOTES SUR LES MIGRATIONS EXTERNES DES MOBA-GURMA DU NORD TOGO

Guy PONTIE

Les quelques réflexions sur les mouvements migratoires des Moba-Gurma du Nord-Togo présentées ici, sont inspirées d'une recherche menée dans la région il y a une dizaine d'années. On peut légitimement penser que la situation a évolué depuis, et de façon significative, sous l'effet en particulier des changements importants enregistrés tant au niveau de la société de départ (augmentation considérable des densités de population, développement de la culture du coton, tentatives de vulgarisation de la culture attelée...) que de la principale zone d'arrivée des migrants: le Ghana et en particulier les régions cacaoyères.

Les données chiffrées extraites de notre étude, peuvent donc être considérées comme caduques: leur seul intérêt est de présenter une photographie du phénomène migratoire au milieu des années 1970 et de servir ainsi de points de repère, ou de comparaison, à de nouvelles recherches sur ce thème.

Mais par delà les quelques données statistiques dont nous disposons, ce sont les processus migratoires eux-mêmes que nous tenterons de saisir. Cela nécessitera une analyse -trop rapide- du phénomène dans le temps, une comparaison des conditions économiques dans les zones de départ et d'arrivée, mais aussi un détour important vers l'organisation sociale des Moba-Gurma, une référence aux "représentations" et à la dynamique propre aux mouvements migratoires qui peuvent perdurer par delà les changements économiques.

Seuls les mouvements migratoires externes à la circonscription seront pris en considération ici.

Quelques renseignements préliminaires sur la Société Moba-Gurma

Le recensement de 1970 dénombrait pour l'ensemble

du Togo 95 377 Moba et 77 018 Gurma, vivant pour près de 90% dans la circonscription de Dapaong (actuellement préfecture de Tone), dont ils représentaient plus de 86% de la population. Le poids démographique relatif attribué à chacun de ces deux groupes pouvant être sujet à caution, c'est au chiffre global de 156 000 personnes pour la circonscription de Dapaong que nous nous sommes référés lors de notre enquête quantitative. Lorsque nous établirons une distinction, elle sera essentiellement d'ordre géographique: on considère généralement que les Moba occupent la région située à l'Ouest de la route internationale qui relie Lomé au Burkina-Faso, alors que les Gurma sont majoritaires à l'Est. Pour être sommaire, cette distinction n'est pas dénuée de tout fondement, dans la mesure où, dans chacune de ces zones, les groupes minoritaires ont tendance à s'assimiler à l'ethnie dominante⁴.

La préfecture de Tone -4 221 km²- s'inscrit dans une zone climatique soudano-sahélienne caractérisée par une saison sèche nettement marquée de novembre à avril. La pluviométrie est de l'ordre de 1 200 mm par an.

Mil, sorgho, haricot, arachide et, plus récemment coton, constituent les principales cultures menées dans la région. Mais le riz, qui fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention soutenue de la part des services agricoles, et les fruits et légumes (cultivés essentiellement en jardin) apportent un complément non négligeable.

La densité moyenne de population, déjà élevée en

⁴Au cours de son histoire la région a été le lieu de brassages ethniques importants, ce qui n'est en rien exceptionnel. Seule une reconstitution détaillée de l'installation des populations, clan par clan, permet d'établir une distinction entre les autochtones moba, les Gurma venus de Fada N'Gurma (Burkina-Faso), majoritairement représentés à l'est de Dapaong (Naki Est, Korbongou, Namoudjoga...), les Mamprussi, originaires du Ghana, disséminés à l'ouest et au sud-ouest de la circonscription, voire les Berba, venus du Bénin, que l'on retrouve dans la région de Mandouri mais aussi dans des villages de la périphérie de Dapaong. Les ressortissants de ces différents groupes ont tendance à se déclarer Gurma s'ils sont installés dans la région est de la circonscription et Moba s'ils occupent la région ouest.

1970 -43 h/km²- n'a cessé de croître. En 1981, elle était de l'ordre de 60 h/km², voire 68 h/km² si l'on considère que les 515 km² couverts par la réserve de faune sont inhabités. Mais plus important encore pour notre propos que les densités moyennes, on notera que la population est très inégalement répartie au sein de la circonscription. A des zones relativement peu peuplées s'opposent des pôles de très fortes densités, de l'ordre de 150 à 200 h/km² dès 1970; et les écarts se sont encore creusés par la suite (1).

Cet élément mérite d'être pris en considération, même s'il est hasardeux d'établir une relation directe entre densité de population, pression foncière et migration. De même, la concentration des activités agricoles sur une période relativement courte peut favoriser, même si elle ne le détermine pas directement, le développement de migrations saisonnières. Mais ces éléments apparemment favorables au déclenchement de mouvements migratoires, ne joueront un rôle effectif que dans la mesure où existeront ailleurs des possibilités d'installation ou un appel de main-d'oeuvre, permanente ou saisonnière.

I-LES MIGRATIONS NE SONT PAS UN PHENOMENE RECENT

Dès le début du siècle, le développement, au Ghana, de la culture cacaoyère, forte consommatrice de travail, constituera un attrait important pour la main-d'oeuvre étrangère, et les Moba-Gurma -mais ils ne seront pas les seuls- répondront favorablement à cet appel. Certes il est difficile de mesurer l'ampleur du phénomène, mais les interviews que nous avons pu réaliser au Togo et au Ghana confirment son importance.

I-1. Des données statistiques parcellaires et d'interprétation difficile

Les mouvements migratoires de ressortissants du Togo en direction de la Gold-Coast et du Togoland sous mandat britannique, ont préoccupé les administrateurs

¹Voir à ce sujet, les travaux d'une grande précision menés par M. BECCARI, notamment Eléments pour une géographie du peuplement de la Région des Savanes, Dapaong, Mars 1985, 24 p. multigr.

français dès les années 1920. Sollicités par la Société des Nations qui souhaitait être régulièrement informée sur le sujet, ils ont, semble-t-il, tenté de minimiser l'importance du phénomène et insiste particulièrement sur son caractère saisonnier, pour éviter d'accréditer l'idée que les territoires voisins pouvaient être plus attractifs que le Togo.

Dans un rapport de 1924⁽¹⁾, l'exode saisonnier vers la Gold Coast et le Togoland est estimé, pour l'ensemble du Togo, à 3 ou 4 000 personnes, mais "ce mouvement, est-il précisé, ne concerne que des gens jadis attirés dans ces dernières régions par un contrat de travail pour la préparation des plantations de cacao et qui y retournent chaque année au moment des récoltes, afin de bénéficier des avantages stipulés lors de leur engagement"⁽²⁾. Il est fait observer également que "ces exodes saisonniers deviennent de moins en moins importants depuis que les populations se livrent aux cultures riches, puisqu'elles trouvent sur place les avantages pécuniers qu'elles allaient auparavant chercher à l'étranger".

On peut penser en effet que la création de cacaoyères au Togo a freiné l'exode des Ewe et des Kabyé⁽³⁾ mais il n'en a pas été de même pour les Moba-Gurma qui n'ont jamais été partie prenante dans l'économie cacaoyère togolaise. Ces derniers seront par contre directement concernés, à partir de 1936, par le développement de l'arachide dans le cercle de Mango, qui incluait l'actuelle préfecture de Tône. Et l'administration française pourra noter avec satisfaction: "jusqu'en 1935, il existait un mouvement saisonnier de population assez important

¹Rapport annuel du Gouvernement Français sur l'administration sous mandat des territoires du Togo, pour l'année 1924.

²Il s'agit vraisemblablement d'un contrat de travail de type "dibi-madibi" qui impose au métayer l'intégralité des travaux de mise en place et d'entretien de la plantation, mais lui assure la jouissance de la moitié de la récolte jusqu'à extinction de la cacaoyère.

³On peut penser que l'exode saisonnier a été stabilisé, plutôt que freiné: il serait étonnant en effet que les planteurs de cacao au Togo aient renoncé de ce fait aux avantages acquis au Ghana.

du cercle vers la Gold Coast pour le travail dans les cacaoyères. Aujourd'hui, ce mouvement n'existe plus et l'on constate l'existence d'un mouvement inverse⁽¹⁾. "C'était à la fois reconnaître l'importance des mouvements migratoires passés et faire preuve d'un optimisme exagéré: il y a tout lieu de penser en effet que le développement de l'arachide a freiné mais non stoppé l'exode des Moba-Gurma, pas plus qu'il n'a entraîné le retour au Togo de tous les migrants de longue durée.

Comme l'on pouvait s'y attendre, de l'autre côté de la frontière, les mandataires britanniques ne présentaient pas la même version des événements. Loin de minimiser le phénomène, ils insistaient au contraire sur l'importance du courant d'immigration, au Togoland, de ressortissants du Togo français et faisaient perfidement remarquer que le désir de ces migrants était avant tout d'échapper au paiement des diverses taxes perçues par leurs homologues français⁽²⁾.

Le tableau de l'évolution de la population au Togoland de 1921 à 1931, est de ce point de vue significatif⁽³⁾: tous les districts ont enregistré une croissance très importante, à l'exception de celui de Krachi, dont la régression est due à une amputation de son territoire au profit du district Eastern Dagomba (tableau 1).

L'auteur du rapport propose trois éléments d'explication: une sous-estimation de la population en 1921; une régression des mouvements migratoires du Togoland vers la Gold Coast; et surtout une immigration très importante, dans la région, de ressortissants des territoires français voisins. "This remarkable migration is not easy to explain. It is probably due to some unknown economic pressure that is to be noticed elsewhere in

¹Rapport annuel adressé par le Gouvernement Français au conseil de la Société des Nations sur l'Administration sous mandat du territoire du Togo, pour l'année 1928, p.76.

²Report of the British mandated sphere of Togoland for 1922, p.22.

³Report by his Majesty's Government in the United Kingdom Great Britain and Northern Ireland to the council of the league of Nations on the administration of Togoland under british mandate, for the year 1931, pp. 65-73.

Tableau 1. Evolution de la population du Togoland de 1921 à 1931.

District	POPULATION		+Croissance -Décroissance	Pourcentage
	1921	1931		
Kusasi	12 093	41 101	+ 29 008	+ 239,8
Mamprussi	4 518	14 997	+ 10 479	+ 231,2
Eastern Dagomba	58 929	91 523	+ 32 594	+ 55,3
Krachi	25 244	20 521	- 4 723	- 18,7
Ho	87 155	125 529	+ 38 374	+ 44,0
Total	187 939	293 671	+105 732	+ 56,2

about the 14th to 11th parallels of north latitude" est-il précisé, non sans une certaine ironie.

Dans le district de Ho, par exemple, sur 14 181 immigrants recensés, 6 696 seraient originaires de l'Afrique de l'Ouest française⁽¹⁾. Refus de payer l'impôt de capitation, attrait de l'économie cacaoyère⁽²⁾, sont les deux éléments d'explication avancés. Plus intéressant encore pour notre propos, il est précisé qu'en dehors de la saison des travaux dans les cacaoyères, les étrangers sont prêts à accepter sur place toutes sortes d'emplois: il ne s'agit donc pas seulement de migrations saisonnières. Les interviews détaillées que nous avons menées auprès d'anciens migrants réinstallés au Togo, ou encore présents au Ghana, confirment ce fait. Mais il est évident que le Togoland n'était pas la seule zone d'immigration. La Gold Coast, notamment la région de Kumasi qui a connu, à partir de 1920 -date de la construction de la route Accra-Kumasi- un développement spectaculaire de la culture cacaoyère, était un pôle d'attraction pour la main-d'oeuvre étran-

⁽¹⁾50% de la main d'oeuvre extérieure installée dans la région de Kpandu serait originaire du Togo sous mandat français.

⁽²⁾De 2 500 T environ en 1921, la production cacaoyère du district de Ho est passée à 6 550 T en 1931.

gere plus important encore.

Quel était l'apport spécifique des Moba-Gurma dans ces flux migratoires saisonniers ou de longue durée?

Il est particulièrement difficile à apprécier. Les statistiques sont rares et d'interprétation malaisée. Lorsque les rapports anglais évoquent les étrangers venus des territoires français, ils englobent en effet sous ce vocable l'ensemble du territoire togolais, mais aussi la Haute-Volta⁽¹⁾ par exemple. Par ailleurs, dans les rares cas où l'origine ethnique est précisée, le terme de Moba ou de Gurma peut recouvrir, selon les recensements, des réalités différentes. Ainsi, celui de 1960, dénombre-t-il 237 780 Gurma, mais sont intégrés: les Pilapila, les Tchamba (50 000), les Konkomba (110 000), les Bi-Moba (32 000) et les Gurma⁽²⁾ (22 000), ces derniers pouvant venir aussi bien de Haute-Volta que du Togo. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs nés au Ghana (près de 41 000 sur un total de 54 000 Moba-Gurma).

Les enquêtes que nous avons menées, à partir de 1976, ne permettent guère d'avancer, sur ce point, des chiffres précis. Disons seulement, pour fixer les idées, que 36% des hommes de plus de 55 ans, recensés par nos soins, comme présents ou absents, dans 5 cantons Moba-Gurma⁽²⁾, avaient effectué une migration au Ghana, au moins⁽³⁾. Si l'on tient compte du fait que la première migration s'effectue vers 18-20 ans, on peut penser que la plupart des hommes de plus de 55 ans en 1976, se sont rendus au Ghana avant 1940.

¹Aujourd'hui Burkina-Faso.

²Naki-Est, Korbongou, Namoudjoga, Lokpano, Bombouaka. Les informations sur ce point, concernant les autres cantons, ne sont pas encore totalement exploitées.

³Ce pourcentage (36%) est certainement inférieur à la réalité, dans la mesure où les chefs de famille omettent fréquemment de déclarer les migrants ayant quitté le pays depuis de nombreuses années.

I-2, Des raisons économiques nettement exprimées.

Plus on remonte dans le temps, plus les causes économiques qui ont provoqué le départ en migration sont clairement exprimées.

Gagner l'argent pour payer l'impôt, et si possible acheter quelques habits, était le souci majeur des migrants de la première génération. Certes le montant de l'impôt ne constituait pas, dans l'absolu, une somme très élevée, mais compte tenu des faibles moyens de se procurer du numéraire sur place, il représentait une charge non négligeable⁽¹⁾. Jusqu'en 1935-36 -date du développement de la culture arachidière- on ne cultivait guère que du vivrier en vue de l'autoconsommation. Le kapok et le karité n'apportaient que de maigres ressources supplémentaires⁽²⁾. Faute de numéraire en provenance du Ghana, il fallait donc se résoudre, pour payer l'impôt, à amputer le troupeau de quelques têtes (chèvres et moutons notamment) que l'on vendait à des commerçants mossi ou kusasi.

Echapper aux corvées était également un souci constant de la population. Il s'agissait en effet d'une charge non seulement importante mais, semble-t-il, très inégalement répartie. L'Administration fixait le nombre de corvéables et réaffirmait régulièrement le principe d'égalité: de fait, tout dépendait du crédit dont on bénéficiait auprès du chef du village recruteur. S'estimant lésés, de nombreux corvéables, voire des familles entières habitant près de la frontière, sont passés au Ghana.

Mais, est-il bon de le rappeler, la situation au Togo était d'autant plus difficilement supportée, que l'offre de travail en Gold-Coast ou au Togoland était importante. Les planteurs de cacao avaient besoin d'un

¹En 1928, l'impôt de capitation pour les Moba-Gurma était de l'ordre de 5F. En 1925, un poulet est vendu 6F, un mouton 40F, un boeuf 350F.

²Les premières ventes de noix de karité datent de 1933 (4T pour les cercles de Sokodé et de Sansanne-Mango). En 1936, ont été exportées: 354T de noix de karité et 62T d'huile, ainsi que 229T de kapok, originaires essentiellement du cercle du Nord.

contingent de main-d'oeuvre extérieure pour créer leurs plantations et assurer ensuite les travaux d'entretien et de récolte. Les Moba-Gurma, nous l'avons vu, ont répondu favorablement à cette demande, et, curieusement, plus rapidement et plus massivement que la main-d'oeuvre potentielle du Nord-Ghana.

La variété des contrats proposés, allant de l'embauche permanente au manoeuvrage annuel, mensuel ou journalier, permettait une grande souplesse d'intervention. Des le début du siècle, et de façon plus massive à partir des années 1920, des Moba-Gurma ont pu s'intégrer à l'économie cacaoyère et faciliter ainsi, lors des pointes de travail, l'embauche temporaire de jeunes villageois qui constituaient alors l'essentiel du contingent de migrants.

La plupart de ces jeunes migrants, même s'ils quittaient leur village de nuit sans en informer le chef de famille qui s'y serait opposé, n'étaient pas, du moins dans leur grande majorité, en rupture de ban avec leur société d'origine. Des relations de complémentarité s'étaient instaurées entre migrants soucieux d'apporter du numéraire pour payer l'impôt et si possible améliorer l'ordinaire, et société d'origine chargée de produire les vivriers. L'objectif de départ était précis, la destination connue et la durée de la migration dans une large mesure programmée. C'était d'ailleurs, expliquent les migrants, une des conditions de "réussite" de la migration: "moins on reste longtemps au Ghana, plus on obtient de bénéfice"⁽⁴⁾. Nombre d'entre eux étaient de retour au pays pour participer aux cultures vivrières.

La force des liens sociaux et économiques qui unissaient encore migrants et société d'origine explique, pour une large part, la grande sensibilité des mouvements migratoires aux changements économiques: ainsi le développement de l'arachide a-t-il pu freiner, du moins pendant un temps, l'exode vers le Ghana. Les migrations n'avaient pas encore acquis leur dynamique propre: elles pouvaient être considérées alors comme une réponse adaptée à une situation économique donnée. Ce sera notre première conclusion.

⁴Cette remarque, vérifiée par les faits, est valable encore aujourd'hui.

Mais déjà, à cette période, toutes les migrations n'étaient pas saisonnières. Des Moba-Gurma s'installaient durablement sur les plantations cacaoyères, d'autres s'embauchaient pour cultiver du vivrier, d'autres encore travaillaient dans les mines ou occupaient différents emplois permanents dans les villes, et il ne s'agissait pas seulement " de jeunes gens fascinés par le nom de Gold Coast". Des circuits migratoires se mettaient en place, des associations de migrants se créaient dans les zones d'arrivée... autant d'éléments -ce sera notre deuxième conclusion- qui favoriseront dans un second temps, la perpétuation, voire l'accélération des mouvements migratoires moins directement liés, le cas échéant, aux conditions économiques.

II-LES MIGRATIONS SE PERPETUENT PAR DELA LES CHANGEMENTS ECONOMIQUES.

II-1. Quelques repères statistiques

Lors de notre enquête de 1976-77, plus de 3 000 chefs de soukala⁽¹⁾ Moba-Gurma ont été invités à donner la composition de leur famille (sexe, âge, degré de parenté...) et à indiquer les migrants anciens et récents, le lieu et la durée de la migration, et éventuellement la ou les professions exercées. Notre objectif n'était pas d'obtenir un chiffre extrêmement précis des migrants⁽²⁾, mais plutôt d'identifier les tranches d'âge les plus touchées par le phénomène, les profils

¹La soukala est l'unité de résidence d'une famille étendue (environ 11 personnes en moyenne). Les 3 000 soukala, objet de notre enquête, (36 500 personnes, migrants compris) étaient réparties dans 15 cantons.

-5 cantons à majorité gurma: Pana, Bidjenga, Naki-Est, Korbongou, Namoudjoga.

-10 cantons à majorité moba: Dapaong ville, Dapaong brousse, Nioukpourma, Bombouaka, Nandoga, Sundoga, Naki-Ouest, Tamong, Lokpano, Doukpergou.

Dans les autres cantons, qui venaient de faire l'objet d'une enquête de la SEDES, nous nous sommes limités à une approche qualitative.

²Il ne s'agit pas en effet d'une enquête très rigoureuse, telle qu'aurait pu la mener un démographe professionnel: le nombre total de migrants a certainement été sous-estimé, notamment celui des jeunes enfants ayant suivi leurs parents.

des migrants, leur situation familiale lors du départ, ainsi que les principales orientations ou réorientations des mouvements migratoires. L'enquête n'est pas complètement exploitée, mais les données disponibles permettront d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène.

Ne sont prises en compte, dans le tableau suivant, que les migrations de la main-d'oeuvre masculine extérieures à la circonscription.

Tableau 2. Composition des migrations des Moba-Gurma de l'échantillon.

	H > 20 ans ayant effectué une migration au moins (non compris les visites)	H de 20 à 49 ans actuellement en migration (depuis + de 6 mois)
Pana		20,3
Bidjenga		18,3
Naki-Est	62,7	14,4
Namoudjoga	56	13,6
Naki-Ouest		12,7
Dapaong (brousse)		11,3
Nioukpourma		11,3
Dapaong (ville)		9,1
Korbongou	39,5	8,2
Bombouaka	21,4	
Lokpano	65	

C'est le Ghana qui recevait, de très loin, le plus fort pourcentage de migrants, suivi du Togo. Comparativement, les migrations vers la Côte d'Ivoire, la Haute Volta, le Bénin, voire le Gabon, étaient négligeables.

On constatera tout d'abord que la proportion d'hommes de plus de 20 ans qui, à un moment ou à un autre de leur existence, ont exercé une activité hors du pays moba-gurma est particulièrement importante; pour les raisons citées précédemment, on peut penser, qu'elle est supérieure aux chiffres avancés. Notons pour mémoire que si l'importance des migrants originaires de Lokpano (il en est vraisemblablement de même pour Tampialem et Doukpergou) peut s'expliquer par la proximité du Ghana

et la présence de l'autre côté de la frontière des membres de leurs clans, il n'en est pas de même pour les migrants de Naki-Est et Namoudjoga, par exemple, situés nettement plus à l'est.

On notera ensuite la proportion importante d'hommes de 20 à 49 ans absents du pays depuis plus de 6 mois. Cette tranche d'âge mérite d'autant plus d'attention qu'elle englobe la population active par excellence. Il s'agit là pour l'essentiel de migrations relativement récentes, étalées de 1950 environ à nos jours.

II-2. Des variations régionales notoires: une relation entre densités de population et importance de la migration ?

Ce sont les cantons de Pana, Bidjenga et à un degré moindre de Naki-Est et de Namoudjoga, tous situés au coeur du pays gurma, qui fournissent les plus forts taux de migrants dans la tranche d'âge de 20-49 ans. Certes, il s'agit d'une zone densément peuplée où se posaient déjà des problèmes de terres: il est pourtant risqué d'établir une relation directe entre ces deux phénomènes.

La pression foncière doit être appréciée en effet en fonction des systèmes de production locaux et des modes d'accès à la terre.

Le rôle joué à ce niveau par les systèmes de production peut être illustré par l'exemple du canton de Korbongou. Dapaong et les villages périphériques mis à part, Korbongou est l'un des cantons les plus peuplés de la région (150 h/km²): il fournit pourtant le plus faible taux de migrants. L'importance des activités de jardinage (fruits, canne à sucre, manioc, tomates, tabac...) particulièrement rémunératrices et, conjointement, le développement du commerce, constituent, aux dires des habitants eux-mêmes, l'explication essentielle de la stabilité de la population. Mais doivent aussi être retenues comme élément d'explication, les possibilités nouvelles de culture de riz irrigué dans la région de Galé, près de Namoudjoga.

Les modes d'appropriation foncières méritent également une attention particulière. La terre appartient au clan fondateur du village qui a pu, par la suite,

attribuer des terrains à d'autres communautés claniques, mais ce n'est pas le cas depuis longtemps. Certes les prêts de terres constituent encore une pratique courante, mais -nous le verrons- ils obéissent à certaines règles. Dans une situation de croissance des densités de population, déjà sensibles lors de notre étude, les clans propriétaires, soucieux de préserver l'avenir, se ménagent des réserves foncières. C'était le cas par exemple dans le canton densément peuplé de Kantindi. Mais ce réflexe d'autochtonie peut également jouer dans les cantons de plus faible densité, au détriment d'allogènes qui se trouveront placés, de ce fait, dans une situation de pénurie de terre.

La ville de Dapaong et, à un degré moindre, les zones proches (Dapaong brousse et Nioukpourma) pourtant densément peuplées, fournissent comparativement peu de migrants; on peut même penser qu'elles sont le point d'arrivée de migrations internes. L'essentiel des migrations externes étant dirigées vers des activités rurales, il n'est pas anormal que Dapaong et sa périphérie soient moins touchées par le phénomène. Les urbanisés ou semi-urbanisés ont en effet plus souvent tendance à rechercher un surcroît d'urbanisation qu'à migrer vers des zones rurales. La destination des migrants originaires de Dapaong est de ce point de vue significative: 51% d'entre eux se sont installés dans une autre ville du Togo, quant à ceux qui ont choisi le Ghana, ils représentent le plus fort pourcentage de migrants moba-gurma y exerçant une activité non agricole. Mais certainement est-ce autant le fait d'avoir été scolarisé que d'avoir un passé urbain -les deux phénomènes sont d'ailleurs liés- qui explique cela.

II-3. Des causes de migrations plus complexes que par le passé

Lorsque nous avons entamé notre recherche, tant les notables locaux que les autorités administratives parlaient d'une diminution importante des départs en migration et de nombreux retours au pays de migrants installés au Ghana. Ils expliquaient ce phénomène par la dégradation de la situation économique au Ghana et les efforts du gouvernement Togolais pour améliorer la production agricole en pays moba-gurma.

De fait, la situation au Ghana n'était guère brillan-

te. Après une année exceptionnelle (1964-65), la production cacaoyère a globalement baissé⁽¹⁾: une part importante des migrants moba-gurma en ont subi les conséquences puisque pas moins de 62% d'entre eux travaillaient dans les plantations. Ce fut le cas notamment des "gardiens" de cacao (abusa) qui assumaient l'intégralité des opérations de cultures, récoltes et pré-commercialisation et recevaient en contrepartie 1/3 du produit de la vente. Ces "gardiens" représentaient, toutes périodes confondues, 45% des Moba-Gurma embauchés dans les plantations. Les salariés agricoles et employés dans d'autres secteurs d'activités étaient moins concernés par la dégradation de l'activité cacaoyère, mais ils étaient au premier chef par la dépréciation considérable de la monnaie ghanéenne. Il est évident qu'il valait mieux rapporter, au Togo, des vêtements, des tôles, des postes de radio... que des cedi. On pouvait penser également que la mesure d'expulsion des étrangers, prise par le gouvernement ghanéen en 1969, aurait entraîné le retour au pays de très nombreux migrants et dissuadé, à plus long terme, les candidats éventuels à la migration. En fait, sans vouloir minimiser les conséquences d'une telle mesure, nombre de migrants moba-gurma ont pu, sur place, régulariser leur situation ou retourner au Ghana peu de temps après. En effet, les planteurs de cacao avaient fait pression sur les autorités pour récupérer la main-d'oeuvre étrangère qui leur faisait cruellement défaut⁽²⁾.

Pendant ce temps on s'intéresse activement au Nord-Togo au développement agricole. Après les SIP⁽³⁾ et les SPAR⁽⁴⁾, qui pendant la période de tutelle s'étaient

¹La baisse n'a pas été régulière: 1971-72 et 1975-76 ont été de bonnes années pour le cacao. Voir à ce sujet: GASTELLU, J.M., Les plantations de cacao du Ghana, rapport de mission, Centre ORSTOM, Petit-Bassam (Abidjan), 1980, 66p. multigr.

²J. ADOMAKO-SARFHO estime qu'en Avril 1970, 50% des travailleurs étrangers, dans le cacao, étaient de retour au Ghana. "The effects of the expulsion of migrants workers on Ghana's economy with particular reference to the cocoa industry", in Migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, ed. S.AMIN, O.U.P., Londres, 1974, pp. 138-155.

³SIP: Société Indigène de Prévoyance.

⁴SPAR: Société Publique d'Action Rurale.

occupées d'arachides et de forage de puits, viendra le temps du SEMNORD⁽¹⁾ qui, de 1957 à 1962 mettra l'accent sur la riziculture et la pisciculture. Il sera alors relayé par le BDPA⁽²⁾ qui prônera la prise en compte simultanée de tous les aspects du développement agricole et apportera son soutien à la Société Régionale d'Aménagement et de Développement (SORAD) créée en 1965. Mise en place d'une structure d'encadrement, création de groupements paysans, promotion de la culture attelée, développement de la riziculture, diffusion d'engrais et de nouvelles variétés végétales (d'arachides en particulier), octroi de prêts de campagne et d'équipement... puis développement, à partir de 1974, de la culture du coton⁽³⁾... autant d'interventions qui auraient dû, logiquement, non seulement fixer les populations mais encore susciter de nombreux retours du Ghana.

Or, un second passage auprès des quelques 3 000 chefs de soukala enquêtés, destiné à évaluer sur une période d'un an l'importance des départs et des retours, a montré que si les retours de migrants étaient nombreux, les départs l'étaient plus encore⁽⁴⁾.

Peut-on en conclure que ces migrations sont économiquement "irrationnelles" et répondent donc à d'autres motivations?

II-4. Migrations et développement économique

Si l'on entre davantage dans le détail on se rend compte qu'il n'y a pas de relation simple entre migrations et développement économique. Toutes les unités

¹SEMNORD: Secteur de Modernisation du Nord.

²BDPA: Bureau pour le Développement de la Production Agricole.

³Pris en charge par la SOTOCO (Société Togolaise de Coton) créée en Mars 1974.

⁴Les statistiques portant sur 10/15 cantons, font apparaître, pour la main-d'oeuvre masculine: 513 départs et 290 retours. Ces chiffres doivent être multipliés par un coefficient voisin de 3, 1/3 environ des chefs de soukala ayant été interrogés. Les retours ne couvrent donc que 56,5% des départs (33% seulement pour Namoudjoga par exemple).

de production en effet ne sont pas placées dans les mêmes conditions objectives face aux tentatives de développement, et à l'intérieur de ces unités tous les individus n'en tirent pas le même profit: on peut même penser que le développement des uns se fait au détriment du développement des autres.

L'accès différentiel à la terre, que nous avons rapidement évoqué, se révèle ici déterminant. Dans le cadre d'une économie que nous qualifierons pour simplifier "d'auto-subsistance", les inégalités entre propriétaires et non propriétaires de terres étaient plus théoriques que réelles: "tout homme a le droit de manger" disent les Moba, et jamais n'a été évoqué le cas d'un chef de soukala, non propriétaire, à qui l'on aurait refusé le lopin de terre nécessaire à la subsistance de sa famille. Certes la bienséance voulait que le bénéficiaire du prêt remerciât son bienfaiteur de quelques Calebasses de mil, ou mieux, lui offrit une fille en mariage, prélude à des échanges matrimoniaux à plus long terme qui pérenniseraient son installation, mais il ne semble pas qu'il y ait eu de nombreux conflits à ce niveau.

Il en va différemment avec l'augmentation des densités de population, auxquelles nous avons fait allusion, et la diversification des spéculations agricoles ou encore l'amélioration des techniques de production.

Permettre à l'allochtone d'assurer sa subsistance ne signifie pas que l'on doive aussi lui prêter des terres pour cultiver l'arachide, le riz et plus récemment le coton. Dans le contexte actuel, c'est là un désavantage certain pour le chef de soukala allochtone, mais plus encore pour ses dépendants. Une analyse rapide du fonctionnement des unités de production nous permettra d'y voir plus clair.

La soukala, unité de résidence et généralement de production et de consommation¹³ peut regrouper plusieurs

¹³C'est le modèle le plus courant, mais il admet de nombreuses variantes. La soukala peut regrouper en effet plusieurs unités de production et de consommation indépendantes, ou au contraire s'insérer dans une unité de production ou surtout de consommation plus large: ainsi n'est-il pas rare qu'un aîné gère le troupeau de plusieurs soukala.

familles élémentaires: le chef de soukala, sa ou ses épouses, ses enfants et parfois ses frères plus jeunes, mais aussi des fils ou frères mariés, peuvent habiter la même demeure. L'ensemble des actifs travaillent en premier lieu sur les champs collectifs, destinés essentiellement à assurer la subsistance de tous les membres de la soukala⁽¹⁾. Ces travaux accomplis, chaque individu -y compris les femmes, en pays moba du moins- a la possibilité de cultiver un champ personnel, prélevé sur les réserves de terres du lignage, dont il pourra disposer de la totalité, ou d'une partie, de la récolte⁽²⁾.

Ce sont bien évidemment les champs personnels des allochtones qui subiront le plus durement les conséquences de la pénurie de terre, engendrée par l'extension des superficies cultivées. C'est à cela que font allusion les jeunes migrants lorsqu'ils expliquent leur départ par le manque de terre, perçu de façon d'autant plus aigue que les possibilités d'obtenir du numéraire par la culture du riz, du coton, voire de l'arachide, sont réelles.

Mais les possibilités d'accès à un revenu individuel ne sont pas seulement fonction des disponibilités en terre, elles sont également liées au rapport actif/inactif au sein de la soukala. Plus ce rapport est faible, plus les actifs sont accaparés par les travaux dans les champs collectifs, et ce, qu'ils appartiennent ou non à un lignage propriétaire de terres. Conséquence éventuelle de migrations passées, le poids des inactifs peut être une cause supplémentaire de départ pour les jeunes actifs estimant que leur travail dans la soukala n'est pas récompensé à son juste prix. Leurs familles

¹En réalité, le chef de soukala fait en sorte que le travail collectif dégage un surplus commercialisable lui permettant de faire face aux dépenses courantes et si possible d'augmenter le cheptel, véritable épargne sur pied, dont la vente en période de disette aidera à assurer la subsistance de la famille. De ce fait, il ne cultive généralement pas de champ individuel.

²Le chef de soukala pourra, faute de terre ou à titre de sanction, interdire aux femmes ou aux célibataires l'accès à un champ personnel ou prélever une partie de la récolte pour faire face, par exemple, à une dépense imprévue.

en souffriront d'autant plus que, vu la dégradation de la situation économique au Ghana, il ne sera pas toujours possible aux migrants de compenser leur départ par l'envoi d'une aide monétaire suffisante.

Dans les cas extrêmes on pourra alors assister à un éclatement de la famille, à une redistribution des bouches à nourrir entre plusieurs soukala, voire à une migration vers le Ghana de la soukala entière. Mais il est difficile d'apprécier statistiquement l'importance du phénomène, sauf à y consacrer une enquête spécifique sur les lieux de départ et d'arrivée des mouvements migratoires⁽¹⁾.

Une analyse rapide des conséquences de la diffusion de la culture attelée dans la région ouest et sud-ouest de Dapaong nous permettra d'envisager de façon plus concrète les relations entre développement, différenciations sociales et économiques, et mouvements migratoires.

Dans une situation de relative saturation foncière, excluant a priori une extension sensible des superficies cultivées, on aurait pu penser que l'utilisation de la charrue -ou plus exactement de la billonneuse- aurait eu pour conséquence essentielle d'alimenter le contingent de migrants, grâce à l'économie de travail qu'elle autorisait.

La réalité est beaucoup plus complexe pour des raisons à la fois techniques et liées à l'organisation socio-économique propre à la société Moba.

⁽¹⁾ Les travaux récents du Dr Léon J. De HAAN ("monographie de Kantindi centre" version provisoire, Université d'Amsterdam, Institut de géographie humaine, vol. I, 1985, 86p. multigr.) laissent à penser que la situation a évolué. Ce chercheur constate en effet "qu'il n'y a presque pas de migrants ouvriers dans les ménages avec ≤ 3 Unités de travail" (pp. 36-37); il estime par ailleurs qu'en dessous de ce seuil, une unité de production n'est pas viable, vu le niveau des techniques culturelles traditionnelles. Ce raisonnement, quelque peu tautologique, n'est pas totalement convaincant: peut-être les éclatements de soukala dont le nombre d'actifs est inférieur à 3, à la suite de migrations, ont-ils été sous-estimés, au même titre que les migrations vers le Ghana de soukala entières.

L'utilisation de la traction animale ne concerne encore que la préparation des champs. Les sarclages -qui constituent l'opération culturale la plus exigeante en main-d'oeuvre- et bien évidemment les récoltes, sont effectuées manuellement. Les besoins en force de travail se répartissent différemment au cours de la saison agricole, mais n'ont pas globalement diminué.

Les modes d'accès à la terre, que nous avons évoqués, ont permis aux propriétaires d'attelage, qui disposaient encore de réserves foncières, d'accroître leurs superficies cultivées, au détriment de la part disponible pour les allochtones. Mais cette extension des superficies n'a de sens que si l'on dispose d'une main-d'oeuvre suffisante pour assurer le sarclage. Ce supplément de main-d'oeuvre allait être prélevé, en grande partie, auprès des unités de production confinées dans l'usage de la daba. En effet, les propriétaires d'attelage, effectuant rapidement les travaux de préparation de leurs champs ont pu louer leurs services auprès de paysans qui en étaient dépourvus, et exiger, à titre de compensation, des journées de travail au moment des sarclages. On assistait ainsi à l'amorce de transferts de main-d'oeuvre des soukala les plus démunies vers les mieux pourvues et par là même à une différenciation économique plus marquée.

Cette opération culture attelée était encore trop récente⁴⁾ pour qu'il soit possible d'estimer si elle entamerait à terme ou au contraire alimenterait le stock de migrants. Par contre on pouvait déjà constater une accélération des flux: départs, notamment d'allochtones manquant de terres, retours du Ghana de jeunes migrants originaires de soukala ayant adopté la culture attelée. Ces jeunes voyaient en effet dans l'adoption de cette nouvelle technique un moyen de réduire la pénibilité du travail -c'est un point très important- mais aussi de consacrer davantage de temps à la culture de champs individuels et d'accéder ainsi à des revenus

⁴⁾La culture attelée a été introduite en pays moba par des migrants de retour du Ghana dans les années 1960. Par la suite les services agricoles ont pris des mesures pour en favoriser le développement et si possible l'étendre à d'autres zones, en pays gurma en particulier, mais avec une réussite toute relative.

personnels plus importants. Quelque soit l'impact de l'opération sur le bilan migratoire, on peut donc penser que les migrations n'affecteront pas nécessairement les mêmes catégories sociales que par le passé. De ce point de vue, il serait d'un grand intérêt d'analyser les effets de l'opération d'intensification agricole dans la Région des Savanes menée depuis 1980, avec l'aide du FED, qui prévoit dans son programme une meilleure intégration de la culture attelée.

Ces quelques éléments d'analyse montrent qu'une comparaison globale de la situation économique dans les zones de départ et d'arrivée des migrations, pour importante qu'elle soit, n'est pas suffisante. L'impact des opérations de développement doit être apprécié, aussi, au niveau des différentes catégories socio-économiques, préexistantes ou qu'elles contribuent à créer. Les laissés pour compte du développement peuvent être contraints de migrer pour assurer leur survie, ou adopter cette solution parce que, comparativement à leurs voisins, leur situation leur paraîtra plus défavorable encore que par le passé, y compris si elle s'est objectivement améliorée. On peut penser à ce sujet, avec plusieurs jeunes Moba, qu'obtenir un revenu monétaire minimum grâce à la culture de coton ou de riz par exemple, est une revendication normale. Ainsi, la notion même de "migration économique" peut revêtir selon les époques et les individus un contenu différent.

II-5. La migration: réponse aux conflits et aux contradictions internes à la société.

Mais lorsqu'on aura examiné en détail -et non survolé comme c'est le cas ici- les relations entre phénomènes économiques (production, mais aussi distribution et consommation) et migrations, on n'aura pas pour autant épuisé le sujet.

Un départ en migration peut être également un moyen de résoudre des conflits d'une autre nature, liés par exemple, dans la société qui nous occupe, aux pratiques matrimoniales.

Le mariage par échange est encore pratique courante en pays Moba-Gurma¹¹). Il présente l'avantage certain de réduire au minimum les prestations matrimoniales, mais n'est pas exempt pour autant d'inconvénients majeurs. Les groupes d'échanges en effet -fragments de lignages- ne sont pas toujours de taille suffisante pour pallier les aléas du sex-ratio, et dans les familles affligées d'une forte masculinité, les cadets sont théoriquement condamnés à rester longtemps célibataires. Pour remédier à cette situation, plusieurs possibilités s'offrent à eux.

Le cadet, qui n'accepte pas son sort, pourra se mettre au service d'un "futur beau-père" qui lui donnera sa fille après d'importantes prestations en travail pouvant s'étaler sur plusieurs années. Ce n'est pas la solution de facilité et il préférera généralement attendre son "tour" en se rendant au Ghana; le commerce des filles, hors mariage, y est réputé plus facile, et il n'ignore pas, qu'en visite au pays, l'argent ou plus souvent les colifichets ramenés du Ghana, constitueront des atouts de séduction non négligeables.

Une autre solution, plus coûteuse et encore peu répandue, consistera à épouser une étrangère -Busance par exemple- moyennant paiement d'une dot.

La troisième solution enfin, la plus répandue bien que la plus risquée et socialement la plus perturbante, résidera dans le mariage par enlèvement. Les deux familles subiront en effet les conséquences de cette infraction à la règle. Celle du ravisseur pourra être contrainte de compenser l'enlèvement par l'attribution d'une fille primitivement destinée à assurer le mariage d'un aîné. L'ordre des mariages au sein de la famille étendue en sera perturbé, des conflits ne manqueront pas de se nouer, pouvant se traduire par une scission

¹¹Pour plus de détails sur les différentes formes de mariage, voir PILON, M., Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma (Togo): présentation d'un programme de recherche, Centre ORSTOM de Lomé, sept. 1985, 13p. multigr (Communication à la Chaire Quetelet-Louvain) et PILON, M., Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma du Nord-Togo: présentation des premiers résultats, Mémoire de stage, Centre ORSTOM de Lomé, 1984, 81p. multigr.

de la soukala ou un départ en migration de l'individu lésé. La famille de la fille "ravie" devra également rendre des comptes à celle du "futur mari" à qui elle était destinée. Le groupe échangiste lésé pourrait retirer une épouse antérieurement attribuée au groupe en infraction et, par contrecoup une cascade de divorces n'est théoriquement pas à exclure. Il est évident que les responsables d'une telle perturbation auront intérêt à passer la frontière au plus tôt et à ne retourner au village que quelques années plus tard, lorsque la naissance de plusieurs enfants sera considérée par la famille comme une raison suffisante de "pardon".

Mais l'initiative de "l'enlèvement" peut être également le fait des filles elles-mêmes qui ont de plus en plus tendance, surtout si elles ont été scolarisées, à refuser le mari qui leur est imposé, à plus forte raison s'il est d'un âge avancé⁽¹⁾.

Les migrations, plus ou moins directement liées aux pratiques matrimoniales sont loin d'être négligeables⁽²⁾ elles méritent donc quelque attention. Mais il aurait été nécessaire également d'analyser de près l'impact des mouvements migratoires au niveau des représentations. Une migration au Ghana pour un jeune Moba, au même titre qu'une migration en Côte d'Ivoire pour un jeune Mossi, est encore considérée comme une preuve de courage et de virilité et par là même comme un élément de séduction auprès des filles et d'affirmation d'un statut social. On peut cependant noter une évolution sensible à ce niveau: les chefs de soukala ont en effet tendance à considérer les jeunes migrants comme des "paresseux" n'ayant pas le courage de cultiver la terre et non plus comme de valeureux pionniers.

Il était nécessaire, au niveau de l'analyse, d'isoler

¹Ce peut être fréquemment le cas: les crédits et dettes de femmes entre groupes d'échanges peuvent en effet s'étaler sur de longues années, et il n'est pas rare que, dès sa naissance, une fille soit promise en mariage à un adulte.

²Sur un échantillon -certes trop restreint pour être significatif- de 108 Moba présents au Ghana, la moitié de ceux qui avaient amené leur femme lors de leur première migration, s'étaient mariés par enlèvement.

différents types de causes (économiques, sociologiques..) afin de mieux les identifier, mais il est évident que nombre de mouvements migratoires sont la résultante d'un faisceau de causes dont il est difficile d'apprécier le poids relatif.

II-6. Pourquoi une perpétuation des migrations en direction du Ghana?

Il est évident que pendant l'âge d'or de l'économie cacaoyère, le Ghana a été un pôle d'attraction pour la main-d'oeuvre extérieure. On comprend mal, par contre, pourquoi à partir des années 1970, ce pays, dont la situation économique s'est considérablement dégradée, a continué d'attirer massivement des Moba-Gurma.

On peut expliquer en partie ce phénomène par la proximité géographique du Ghana. Nombre de migrants issus de villages frontaliers ont pu franchir la frontière, retrouver des frères ghanéens et s'installer pour cultiver du vivrier par exemple. De même, de jeunes Moba ayant enlevé une fille, et contraints de ce fait de quitter le pays dans les plus brefs délais pour échapper aux représailles, n'ont pu programmer leur migration et sont passés au Ghana.

Mais on peut penser que l'existence, de longue date, de circuits migratoires en direction de ce pays, joue un rôle plus important encore. La connaissance de ces circuits et de la localisation précise de frères ou de co-villageois exerçant au Ghana des activités diverses, l'assurance d'être accueilli et l'espoir, plus ou moins chimérique, de trouver un emploi par l'intermédiaire de ces migrants chevronnés, sont autant d'éléments sécurisants. Certes, dès 1976 une amorce de réorientation des mouvements migratoires en direction des plantations -caféières notamment- de Côte d'Ivoire, était perceptible. Mais elle était le fait d'anciens migrants réinstallés au Togo ou encore présents au Ghana et non de candidats à un premier départ. Tout se passe comme si une première migration dans un espace connu, ne serait-ce que par ouïe-dire, et en quelque sorte domestiqué, était une propédeutique nécessaire à des mouvements migratoires peut-être plus ambitieux mais en tout cas plus risqués. C'est certainement là un élément d'explication important de ce décalage dans le temps -à priori irrationnel- entre la dégradation

des conditions économiques dans les zones d'accueil et la réorientation des mouvements migratoires. Mais la situation a certainement évolué au cours des dix dernières années et certainement le flux migratoire en direction du Ghana s'est-il en partie tari.

III- CONSEQUENCES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ DE DÉPART

Ce n'est pas impunément qu'une société exporte depuis plusieurs décennies une part importante de sa population active: les conséquences tant au niveau des changements sociaux que dans le domaine économique sont importantes.

L'impact des mouvements migratoires est évidemment fonction du type de relations sociales et économiques entre migrants et société d'origine, de la durée de la migration, du rapport actifs/inactifs dans les sociétés concernées, et bien sûr de la composition du groupe de migrants (célibataires, mariés ayant amené ou non leurs femmes et enfants en migration).

A cet effet, nous distinguerons, très schématiquement, deux grandes périodes dont il est difficile de fixer les limites avec précision.

Nous avons vu que dans un premier temps, qui correspond à la création puis à l'expansion de l'économie cacaoyère au Ghana, les migrants moba-gurma avaient pour objectif principal d'obtenir du numéraire qu'il était difficile alors de se procurer au Nord-Togo. Ces migrations étaient pour une large part saisonnières et n'entamaient donc que marginalement la force de travail dans les zones de départ. On a pu parler alors de complémentarité économique entre société d'origine et société migrante. Certes, toutes les migrations n'étaient pas saisonnières, mais dans le cas de migrations de plus longue durée, la perte de force de travail était largement compensée par l'envoi au village de numéraire, de vêtements, de tôles pour couvrir les toitures, voire même à partir de 1960, de billonneuses achetées au Ghana. Nous avons pu noter alors la force des liens sociaux qui unissaient migrants et sociétés d'origine, expliquant dans une large mesure la régression des mouvements migratoires sous l'effet du développement de la culture arachidière dans le cercle de Mango.

La dégradation de la situation économique au Ghana a profondément modifié la nature de ces liens. "Avant, nous disait un chef de soukala de Naki-Est, ceux qui partaient au Ghana étaient très courageux, ils rapportaient de l'argent, des vêtements, des tôles et parfois une charrue⁽¹⁾, maintenant ce sont des paresseux: ils rentrent au pays quand il y a de la nourriture et repartent au Ghana quand la nourriture commence à manquer et que le temps de la culture commence". Ces propos quelque peu excessifs, ne manquent pas de pertinence. Depuis quelques années en effet les migrants ne ramènent souvent au pays que quelques colifichets⁽²⁾ et la période de visite au village se situe fréquemment lorsque les greniers sont pleins. Certes il s'agit essentiellement de jeunes migrants célibataires, mais ce peut être aussi le cas d'hommes mariés ayant de surcroît laissé femmes et enfants au village à la charge d'un père ou d'un frère. Aux relations de complémentarité entre migrants et société d'origine auraient succédé en quelque sorte des relations de parasitisme⁽³⁾. Non seulement la société perd une partie de ses actifs mais encore les récupère périodiquement sous forme de bouches supplémentaires à nourrir.

La réalité est évidemment beaucoup plus complexe. Chaque période est moins uniforme qu'il n'y paraît et le passage de l'une à l'autre beaucoup moins net.

Mais cet exode de main-d'oeuvre masculine n'a pas eu que des conséquences économiques, il est également à l'origine de changements sociaux très importants.

Nous nous contenterons d'évoquer ici l'évolution

¹Charrue qu'il revendait vraisemblablement, son usage étant extrêmement limité à Naki-Est.

²Les migrants expliquent cette situation par la dépréciation considérable de la monnaie ghanéenne et la rapacité des douaniers.

³Mais la situation a certainement évolué dans un sens favorable.

Dr Léo J. HAAN (op.cit. p.77) montre en effet qu'il y a peu de différence entre la somme moyenne envoyée par certains migrants réinstallés et la somme envoyée par les migrants absents dans l'année 1982: respectivement 62 000 cfa et 63 000 cfa par an.

notoire du statut économique de la femme en pays moba, susceptible, à nos sens, d'engager à terme des transformations sociales plus importantes encore.

Depuis une trentaine d'années, sous le double effet du manque de main-d'oeuvre masculine et, disent les Moba, de l'épuisement des sols qui impose une extension des superficies cultivées, la femme participe de plus en plus activement à la production agricole. Limitée jusqu'alors aux semailles, aux opérations de récoltes et à l'entretien du petit champ de cour, son activité s'est étendue à l'ensemble des activités agricoles, aux opérations de sarclage en particulier⁽¹⁾. Devenue indispensable, elle a pu revendiquer et obtenir, au même titre que les hommes de la soukala, le prêt d'un champ individuel, et augmenter ainsi de façon sensible ses revenus personnels. Certaines femmes vont jusqu'à utiliser la charrue de leur mari - à Tampilém par exemple - ou à embaucher des manoeuvres pour le sarclage, qu'elle rémunèrent grâce à la vente des produits de leur champ ou à la préparation de la bière de mil. Certaines épouses, dit-on, sont plus riches que leur mari⁽²⁾. Certes les formes sont respectées: la femme n'est jamais propriétaire de terre et elle doit avoir l'autorisation du mari pour cultiver un champ personnel, mais dans les faits, elle a suffisamment de poids pour obtenir et la terre et l'autorisation de la cultiver. Une part de son revenu est utilisé pour améliorer l'ordinaire, celui de ses enfants notamment, mais le reste, converti en petit bétail, est généralement placé en garde chez son père, et pourra être utilisé le cas échéant, pour couvrir les frais d'un divorce. L'épouse acquiert de ce fait, sinon son indépendance, du moins un pouvoir de discussion plus fort auprès de son mari et de la société des hommes en général. Certaines femmes sont déjà accusées d'intervenir en sous-main, dans un domaine

¹Il n'en est pas de même en pays gurma où les femmes exerçaient et continuent d'exercer essentiellement des activités commerciales.

²Pour vaincre notre relative incrédulité devant des changements aussi rapides, et bien nous montrer qu'on vivait un monde à l'envers, un notable de Bidjenga nous indiquait que le superbe boubou qu'il avait revêtu pour nous recevoir, était un cadeau de son épouse.

qui ne les concerne pas, celui du mariage de leurs filles⁴.

A travers l'évolution du statut économique de la femme, on perçoit les tentatives de réadaptation de la société de départ à cette fuite de main-d'oeuvre. Ces réajustements difficiles, imposés par les circonstances, ne facilitent pas la réinsertion des migrants, des migrants de longue durée notamment, ayant amené au Ghana femmes et enfants. On a en quelque sorte appris à se passer d'eux. Certains jeunes restés au pays ont pu acquérir du pouvoir, voire même accéder rapidement à la direction d'une soukala: ils envisagent sans enthousiasme le retour d'un oncle ou d'un frère aîné, à qui il faudra céder une portion de terre, déjà rare, et une parcelle de pouvoir, et qu'il faudra nourrir en attendant la prochaine récolte. Mais tous ne souhaitent pas rentrer au pays et exercer des activités agricoles, surtout s'ils occupaient au Ghana des emplois salariés: plutôt que de reconnaître leur échec, ils préféreront entamer une nouvelle migration.

CONCLUSION

Ce court article n'avait pas la prétention de rendre compte de l'ensemble des mouvements migratoires. Seuls ont été évoqués les migrations externes en direction du Ghana, et de façon très rapide. Il aurait été nécessaire en effet de mener une analyse historique beaucoup plus fine afin de mesurer, avec davantage de précision, l'impact sur les mouvements migratoires et la composition du groupe de migrants, des variations de la production et des cours du cacao, des mesures économiques et administratives tant dans les zones de départ que dans les zones d'accueil...

De même il est difficile de distinguer aussi nettement, du moins au niveau des causes, les migrations

⁴Les travaux menés actuellement dans la Région des Savanes par trois démographes de l'ORSTOM (P.LEVI, M.PILON et S.REY) sur les relations entre évolutions démographiques et changements économiques, devraient apporter sur l'évolution du statut de la femme et les transformations éventuelles des pratiques matrimoniales des renseignements précieux.

externes des migrations internes qui peuvent être le prélude à des déplacements sur une plus longue distance. On peut penser en effet que nombre de Moba confrontés à des problèmes fonciers tentent de trouver une solution par des migrations internes, dans un premier temps au moins.

Nous souhaitons seulement attirer l'attention sur la complexité des relations entre développement économique et migrations, et la nécessité de prendre en compte les deux bouts de la chaîne (société de départ-zones d'accueil) mais aussi les mouvements migratoires en eux-mêmes qui peuvent acquérir leur propre dynamique, s'auto-entretenir en quelque sorte, et revêtir selon les époques des significations différentes.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

LAMBONY, B. Barthélemy, Le mariage par promesse chez les Moba, Mémoire de l'INFOM, n° 87, Paris, 1958, 103p.

PONTIE, D., Les Moba de Lomé, Thèse de 3e cycle, EHESS, Paris, 1979, 232p. multigr.

PONTIE, D., "Les Moba de Lomé", in C.E.A. 81-83 "Villes africaines au microscope", XXI, n° 1-3, 1981, pp. 53-65.

PONTIE, G., Notes sur les migrations moba-gurma (Nord-Togo), ORSTOM, Lomé, 1980, 12p. multigr.

SCHMIT, A., Tantoatre. Un village en savane togolaise, Mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1984, 71p. multigr.